

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JANVIER 2019

Membres du conseil d'administration, présent(e)s: Gérard Beaujeu, président, Boris Lelarge, trésorier, Jean-Marie Hubert, secrétaire, Sophie Frebet, membre du bureau (roller derby), Laure Jamaux (stage et formation et communication), Mathilde Simonin (artistique), Cyrille Henrio (freestyle), Jérémy Hériveau (skateboard), Nicolas Vannier (roller hockey), Patrick Pénault (randonnée), Philippe Delavenne (course), et excusé: Laurent Blanche (arbitrage).

Représentant(e)s des clubs sarthois à l'assemblée générale fédérale, présentes : Catherine Gallais, Julie Chevet, Marie Morice, et excusé: Philippe Stevenot. Jocelyn Bisson n'est plus licencié.

Agent de développement, présente : Alexandra Duchemin.

Introduction du président

Bonsoir à tous.

Au nom du bureau exécutif recevez tous nos vœux de bonheur et de santé à vous et à vos proches, réussites et performances en compétitions comme en loisirs.

Aux dirigeants, encadrants, entraineurs, tous nos vœux de succès dans vos structures respectives.

A tous les bénévoles, tous nos vœux de courage, persévérance et satisfaction car sans vous rien n'est possible.

Savez-vous qu'en France, selon une enquête IFOP, le bénévolat associatif représentait en 2016 13.197.000 personnes. Le sport représentait, à lui seul, 24% de cette population; seules les associations caritatives avaient un pourcentage plus élevé de l'ordre de 27%. Je tiens à vous remercier pour ce que vous avez déjà fait et pour ce que vous allez accomplir.

Un remerciement particulier à Alex, Catherine et Jean-Marie qui, dans les moments difficiles du fonctionnement du CDRS, ont su sauvegarder la structure pour le bien du roller et de ses licenciés.

Remerciement à Laure car elle est en charge de deux commissions, une « stage et formation » et une « communication », pas faciles à tenir et qui demandent beaucoup de temps.

Bienvenue à Mathilde, Jérémy et Patrick au sein du conseil d'administration du CDRS.

La réunion se déroule en trois temps : d'abord quelques sujets transversaux, puis l'actualité des commissions et enfin un moment de convivialité.

1. DES SUJETS TRANSVERSAUX.

• Compte-rendu de l'assemblée générale de la Fédération française de roller et skateboard (FFRS), le 15 décembre 2018 (Catherine, Julie et Gérard y ont représenté les clubs sarthois).

Rapport moral du président. Les points suivants ont été abordés par le président de la FFRS :

- ouverture de la pratique au plus grand nombre, sans passer nécessairement par les clubs, avec différents axes pour y parvenir :
 - développer le sport santé, et, pour cela, développer la formation adaptée de façon à pouvoir accueillir un public avec des besoins spécifiques ;
 - élargir la convention rouler-glisser, qui associe la FFRS, la Fédération française des sports de glace (FFSG) et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), pour organiser des séances de découverte dans le 1er degré;
- partenariat avec la FFSG pour permettre aux patineurs d'associer la course et le long track (sous l'égide d'Alexis Contin);
- arbitrage : donner un véritable statut au corps arbitral et développer la formation ;
- communication : un enjeu prioritaire pour cette année ;
- centre national d'entrainement couvert : pourrait se faire sur le projet avorté du grand stade de rugby à Ris-Orangis ;
- recherche de partenariat : cette année, le partenariat avec Lacoste a permis d'équiper les équipes de France ;
- l'agence du sport, qui se substitue au Centre national de développement du sport (CNDS) devrait être mise en place en mars, sans plus d'informations pour l'instant... Les subventions seraient, à l'avenir, versées aux fédérations qui ventileraient ensuite aux ligues et comités.

Les tarifs de la licence et de l'affiliation 2019-2020 augmenteront de 2,3% pour la saison 2019-2020 (augmentation du coût de la vie...) :

< 6 ans : 8,80 €,6-12 ans : 17,35 €,

13 ans et + : 35,80 €,

indiv -13 ans : 25,45 €,

indiv +13 ans : 50,85 €,

- l'affiliation passera à 124,45 €.

Les mutations sont passées de 17 à 30 € au début de la saison 2018-2019 (à refacturer au licencié) dans le but de limiter les mouvements d'un club à un autre. Devant le mécontentement général, ce tarif sera rediscuté lors du prochain conseil d'administration. Les clubs devront remonter leurs avis jusqu'au 31 janvier, et ceux ayant réglé des frais de mutation seront remboursés.

Rapport du secrétaire général

- Effectifs : -5% par rapport à la saison 2016/2017 qui avait bénéficié de l'effet Soy Luna.
 54% des licenciés sont des femmes. Projection 2018/2019 : 66.000 licenciés.
- Labellisation : 180 dossiers ont été déposés en 2018. Les résultats seront connus en janvier.

- Développement.
 - Les stages Soy Luna sont reconduits en 2018/2019. Chaque ligue dispose d'un référent. Durant la saison 2017/2018, 100 stages ont été effectués, regroupant 2.000 participants.
 - Le site " My roller " évolue : les patineurs peuvent désormais créer eux-mêmes leur sortie et inviter des participants.
 - Roller day: ce dispositif évolue aussi afin d'assurer un non licencié sur une activité au-delà d'une journée. Les stages de vacances étant souvent sur la semaine, il sera valable de 1 à 5 jours à partir du 1er semestre 2019. Cette assurance couvre les initiations, stages ou camps. Elle peut être demandée par un club, un comité départemental ou une ligue. La demande peut être saisie au 1er soir du stage, de façon à ne pas assurer des absents... Les tarifs seront évolutifs en fonction du nombre de jours.
- Les événements de référence peuvent être accompagnés par la fédération, pour la confection d'affiches, la promotion de l'événement et la mobilisation de personnel.
- Rolskanet : le site n'a pas évolué, mais changé complètement, ce qui explique les problèmes rencontrés par certains. Il évoluera encore dans les années à venir. Par exemple la formation paraitra en 2020/2021. Pour la prochaine version du logiciel (qui devrait être prête en juin), il serait bien de faire remonter rapidement les besoins concernant les calendriers, les engagements, les résultats sportifs...

Elections au conseil d'administration

- 1 candidat pour le poste de roller hockey : François Touret, élu à l'unanimité.
- 2 candidats pour le poste de roller derby : Noémie Lequet et Nicolas Goury. Ce dernier a été élu et, suite à une polémique, a démissionné depuis.

Rapport du directeur technique national

- Réforme de la formation.
- Subventions pour le haut niveau : 160.000€ pour le skateboard, la course et le roller hockey.

Finances

Un déficit de près de 500.000 € s'explique par le décalage de l'année budgétaire ayant entrainé un exercice sur 14 mois et par l'engagement non budgété de la participation à des compétitions internationales.

Rapport des commissions

- Artistique : suite au mondial du Vendéspace, un reportage de 52mn a été diffusé sur France O.
- Course : les zones définies pour les interzones indoor seront modifiées. Des solutions seront recherchées pour endiguer l'érosion du nombre de patineurs en compétition, particulièrement dans les catégories junior et senior.
- Derby: 79 équipes, 4.400 licenciés.
- Freestyle : 5.300 licenciés.

Répartition des missions au sein du conseil d'administration du CDRS 72.

Le président indique que, parmi les objectifs de cette année, le comité cherchera à consolider l'équipe en renforçant le secrétariat, en identifiant un responsable « communication » et en s'adjoignant un expert sur la gestion des ressources humaines et les diverses obligations associées. Ceci afin de mieux assurer les missions et de rendre à l'agent de développement le plus de temps possible à sa vocation première, le développement des différentes disciplines. Pour cela, il ne faut pas hésiter à faire appel à des bénévoles supplémentaires qui ne font pas forcément du skateboard ou du roller.

Sans oublier que Philippe a annoncé son départ du comité à la fin de la saison, donc de la responsabilité de la commission « course ».

Agent de développement.

Le président informe le conseil d'administration que le bureau a été amené à prendre trois décisions, applicables au 1^{er} janvier 2019, concernant la situation de l'agent de développement du comité.

La première, du 10 décembre, concerne le changement de l'organisme en charge de la gestion de sa rémunération : cette prestation est désormais confiée à Profession sport et loisirs (PSL).

La seconde, du 14 décembre, concerne le montant de sa rémunération, établie à 6% au-delà du salaire minimum conventionnel brut.

Le comité s'est engagé, en troisième lieu, le 22 janvier, à passer convention avec Harmonie mutuelle pour souscrire l'adhésion à une mutuelle complémentaire, obligation de l'employeur à laquelle aucune suite n'avait été donnée jusqu'ici.

• Contacts divers.

Le secrétaire rappelle que chaque mardi matin, sauf exception, l'agent de développement, le président et le secrétaire se retrouvent au bureau pour examiner les sujets d'actualité : ce peut être aussi l'occasion d'une rencontre pour traiter des dossiers avec les un(e)s ou les autres.

Il fait état des contacts qu'ont eus ou qu'auront les membres du bureau depuis l'assemblée générale du 9 novembre 2018.

- Diverses démarches ont été menées avec la préfecture, la fédération et la banque, à la suite de la modification du bureau.
- Divers rendez-vous ont eu lieu avec In Extenso, Profession sport et loisirs et Harmonie mutuelle pour mettre la rémunération de l'agent de développement sur les bons rails.
- 11 décembre : rencontre avec le conseiller pédagogique en charge du sport dans les établissements scolaires du secteur d'Allonnes, et rendez-vous espérés avec le directeur du club omnisports et les élu(e)s concerné(e)s pour développer le roller dans cette commune.

- 10 janvier : présence au colloque sur le Sport féminin organisé par le comité départemental olympique et sportif (CDOS) et PSL où l'accent a été mis sur la nécessité d'augmenter le nombre de femmes dirigeantes.
- 20 janvier : le président a répondu présent à la course des invités du cross Ouest-France.
- 24 janvier : présence aux vœux du président du CDOS (information sur l'agence du sport, sur les anneaux du sport, sur le quizz du mouvement sportif lancé auprès des clubs).
- 26 janvier : participation à l'assemblée générale du club Roller Maine Cœur de Sarthe (RMCS).
- 26 janvier : présence aux vœux de la députée Marietta Karamanli.
- 27 janvier : participation à l'assemblée générale du club de Roul'mans.
- 1^{er} février: présence aux vœux de la conseillère départementale Elen Debost (par ailleurs adjointe au maire du Mans chargée de la jeunesse) et du conseiller départemental Gilles Leproust (également maire d'Allonnes).
- 1^{er} février : invitation aux vœux de la section roller des Jeunesses Sportives de Coulaines.
- 9 février: pour le conseil d'administration de la ligue, aucun membre du bureau n'est disponible mais un courrier a été adressé sur les sujets du comité intéressant la ligue (modification du conseil d'administration, agent de développement, course de jeunes aux 24h, randonnées en Sarthe).
- 14 mars, assemblée générale du CDOS:
 - des postes sont vacants au conseil d'administration : les candidatures sont à déposer avant le 31 janvier ;
 - les anneaux du sport mettent à l'honneur des bénévoles des comités départementaux et des clubs : le recensement effectué en séance aidera le comité à proposer des candidatures selon les critères du CDOS;
 - la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est aussi l'occasion d'un geste envers les bénévoles : le CDOS incite à des propositions dans le domaine du sport qui est devenu minoritaire dans ces attributions.
- Finances : le trésorier signale l'ouverture d'un compte épargne afin de placer la trésorerie.

• <u>Développement du roller et du skateboard</u>.

L'agent de développement invite le conseil d'administration à définir les modalités de prêt des divers matériels dont dispose le comité.

- Les buts de hockey ne sont pas utilisés à défaut de pouvoir être disposés en permanence dans une salle : ils seront proposés à la revente.
- Le parc de rollers reste proposé à la location.
- Pour les autres matériels, en l'état actuel des choses, la mise à disposition est gratuite, le matériel devant être récupéré par l'utilisateur désigné par le club concerné et contre un chèque de caution; cela concerne l'ordinateur, l'imprimante, le vidéoprojecteur, l'ensemble de sonorisation, les talkies-walkies, les cellules de chronométrage et le matériel pédagogique.
- Un parc d'une quinzaine de skateboards sera acquis, en particulier pour engager les événements rouler-glisser.

La trottinette pourrait être encadrée si la fédération organisait une formation spécifique.

Des contacts ont lieu entre le Centre national de la fonction publique territoriale et Alexandra et Jérémy pour la mise en place d'une formation à la glisse d'éducateurs sportifs.

2. L'ACTUALITE DES COMMISSIONS.

Commission stages et formations.

Concernant la partie stage.

- Le stage hockey est en création, la date n'est pas encore donnée mais le sera dans les mois à venir.
- Le stage skate-cross ne sera pas maintenu. En effet, les clubs réaliseront des séances de freestyle sans passer par le comité départemental.
- Les stages courses se maintiennent cette saison. Pour le moment, deux stages benjamins et cadets-juniors ont été maintenus. Concernant les minis-poussins, leur premier stage a été réalisé une matinée et non la journée entière par manque de patineurs. Le deuxième stage est annulé par manque de gymnase et de patineurs.
- Le premier stage vitness a vu le jour le 18 novembre 2018, cependant le deuxième stage a été annulé par manque de structure et de patineurs.
- Le premier stage agilité avec les adultes le 26 janvier sera assuré, espérant que celui pour les enfants le 16 mars et le stage slalom le 22 juin le seront aussi.

Concernant la partie formation.

- La formation du brevet d'initiateur fédéral (BIF) est encore en cours. A la suite de deux défections, 5 candidats dont 3 Sarthois passeront l'examen le 27 janvier.
- Une formation juge s'est tenue lors d'un stage course le 15 janvier, la théorie le matin et la pratique l'après midi avec les patineurs de vitesse.
- Une formation staffeur de niveau 1 sera proposée le 26 avril.

• Commission communication.

Les trois premières manches du kid's roller ont eu lieu :

- M1 Coulaines 10/11/2018 avec 99 inscrits,
- M2 Sablé sur Sarthe 08/12/2018 avec 98 inscrits,
- M3 Laigné en Belin 12/01/2019 avec 103 inscrits.

Deux manches à venir :

- M4 Mamers 02/02/2019,
- M5 La Flèche 09/03/2019.

Le fichier Excel et le règlement seront modifiés pour les deux dernières manches afin que les finales se courent avec moins de 10 patineurs sur la ligne de départ.

Le président ajoute qu'il n'est pas normal qu'un membre du comité soit chargé de deux commissions et indique que la communication sera confiée à Jean-Robert Vives, dont c'est le métier et qui s'intéresse déjà aux roller et skateboard par la force des choses.

Le kid's roller sera alors, à la prochaine saison, intégré à la commission « course ».

Randonnée.

La rando urbaine des 24h du Mans aura lieu le vendredi 28 juin en soirée. Le responsable « randonnée » de la ligue a donné son accord pour la piloter et l'inscrire au calendrier de la ligue. La décision a été également communiquée à la fédération et à l'organisateur des 24h roller afin que cette manifestation figure dans leurs supports de communication.

Une réunion de la commission « randonnée » sera programmée prochainement afin de constituer le dossier de déclaration de manifestation et de mobiliser les énergies pour définir, principalement, le parcours et l'encadrement, et en assurer la publicité.

Deux clubs se sont déclarés intéressés par l'organisation de **randonnées ouvertes aux autres clubs** : Coulaines a ainsi pu organiser une randonnée urbaine « lumières » le 21 décembre et Roul'mans envisage une randonnée « carnaval » le vendredi 1^{er} mars.

Le calendrier fédéral du **circuit des randos vertes** n'a pas encore été publié, mais la randonnée Atlantisport aura lieu le 24 mars (50 kms, niveau rouge, +14ans). [Calendrier publié depuis sur le site de la FFRS].

Le comité de la Sarthe souhaite participer à la mise en place d'un programme régional de randos « patrimoine ».

Course.

Challenge Jeunes 24h Rollers du Mans.

- L'idée est de faire des 24h roller du Mans une grande journée du roller pour tous les âges (participer à la parade, faire des courses de vitesse, assister au départ des 24h).
- Le lieu sera la ligne droite des stands afin d'utiliser la même ligne de départ et d'arrivée que les 24 h pour le chronométrage avec les puces.
- Les horaires: 1ères manches entre 13 H 30 et 14 H 00 puis 2emes manches entre 14 H 30 et 15 H 15, en alternance avec les séances de qualifications.
- Les participants seront des licenciés « course ».
- Les catégories et les distances : pour tenir le timing, 3 catégories en deux manches ont été retenues avec 3 chambres d'appel avant la mise en place du départ :
 - 2009-2010 : 1.000m et 1.500m,
 - 2007-2008: 1.500m et 3.000m,
 - 2003-2006: 3.000m et 4.500m.
- Les podiums se tiendront à 17 h 00 dans le village, après le départ des 24h. Les courses, mixtes, auront un classement filles et un classement garçons, soit six podiums.
- La Tribu Roller est organisatrice: inscriptions, dossards, speaker, juges, podiums et récompenses.
- Le CDRS 72 et les bénévoles des clubs sarthois: inscription au calendrier, publicité et information auprès des clubs de la région, encadrement des enfants pour respecter précisément le timing Besoin d'un « directeur de course » pour rythmer les mises en place au départ et les courses Organiser les entrées et sorties des participants et accompagnateurs.

Les résultats aux courses indoor de la zone ouest sont satisfaisants avec plus de 40 inscrits et 11 concurrentes et concurrents placé(e)s dans les 10 premiers de leur catégorie et laissent espérer une trentaine de participants sarthois au championnat de France.

Les entrainements communs sont toujours difficiles à mettre en place en Sarthe alors que ça fonctionne avec des clubs d'Eure et Loir.

• Roller derby.

Lors de la première journée de championnat de France N2 zone 1, les 17 et 18 novembre 2018, les Missfeet se sont inclinées face aux Lutèce Destroyeuses (Paris), 167-151, et ont gagné leur premier match de championnat face aux Veuves Noires de Rouen 218-100.

Le 25 novembre 2018, les Rillettes Chili Peppers (roller derby 72 hommes) ont joué leur premier match amical face aux Bonhommes de Rennes (défaite 257 à 26). Le 9 décembre 2018, second match des Rillettes à la Rochelle contre les Sombres Héros, défaite 244 à 108.

Les prochaines dates à enjeux pour l'association sont les deux dernières journées de championnat : Paris le 2 février et surtout Le Mans les 23 et 24 mars, ainsi que le tournoi annuel qui aura lieu les 4 et 5 mai.

• Freestyle.

Les Sarthois ont participé à deux compétitions sur trois et y ont obtenu de bons résultats.

Les règlements actuels contraignent les bons compétiteurs à concourir exclusivement en élite, les privant de fait de compétition en raison des coûts plus élevés de participation à la catégorie supérieure.

• Roller hockey.

Le tour des clubs concernés aboutit aux constats suivants.

- Club de Laigné (ADEL). Prise de contact avec Nathalie Coutant lors du stage vitness le 18 novembre : le hockey concerne les adultes, uniquement dans le cadre de l'initiation (quelques crosses et balles), quelques séances par an. L'entrainement a lieu le jeudi soir (19-20H). Une visite lors de la séance du 24 janvier a mis en lumière un équipement matériel correct et un bon niveau de pratique.
- Club de la Flèche (RSF). L'achat de matériel (crosses), qui était prévu, risque d'être repoussé, car peu de jeunes semblent intéressés pour l'instant. Il faudra inviter ces pratiquants à venir voir et/ou participer si Roul'mans organise comme prévu une rencontre entre clubs.
- Club du Mans (Roul'mans): rencontre avec d'autres clubs envisagée le 10 mars [date confirmée depuis, de 10h à 17h, au gymnase Vauguyon].

- Club de Saint Calais (AB Roller) : à contacter quand la date de rencontre avec
 Roul'mans sera confirmée
- Club de Sablé sur Sarthe (AS Sablé) : à contacter quand la date de rencontre avec
 Roul'mans sera confirmée
- Club de Joué l'Abbé (RMCS): à contacter quand la date de rencontre avec RoulMans sera confirmée, même s'il n'y a aucune perspective de mise en place d'une section hockey (activité interdite dans le gymnase).
- Club de Bessé sur Braye (Wolf 72): Martial Deu est venu assister à un entrainement de Roul'mans le 23 novembre dernier et il est partant pour organiser aussi une rencontre ouverte aux autres clubs, avec au minimum, comme chaque année, RoulMans et des clubs d'autres départements.

Skateboard.

Cette discipline, qui sera pour la première fois olympique lors des prochains Jeux, est exclusivement pratiquée au spot municipal du Mans, sans adhésion à un club. Elle souffre de l'absence de forces vives, de formateurs et de structures d'accueil qui pourraient extraire cette discipline de son traditionnel individualisme.

Cela n'exclut pas de travailler à populariser davantage le skateboard à l'occasion de stages de vacances ou en milieu scolaire.

• Artistique.

Cette nouvelle discipline en Sarthe bénéficie de la présence d'une pratiquante expérimentée.

Les premières séances laissent entrevoir le concours prochain d'une titulaire du brevet d'initiateur fédéral (BIF) et espérer des résultats intéressants dans les deux ans.

La section artistique de Roul'mans se rapproche des départements limitrophes et ligues voisines afin d'assurer la participation à des compétitions régionales ou interdépartementales.

Un cahier des charges de challenge départemental est en cours d'élaboration pour évaluer le niveau des pratiquantes et des pratiquants.

Le roller dance étant rattaché à l'artistique, est évoqué un projet de stage national qui pourrait avoir lieu à Coulaines, sous l'égide de Roul'mans, les 2 et 3 mars.

Arbitrage.

Stage juge : le 13 janvier, un stage juge départemental a eu lieu à Coulaines avec 5 juges présents. Le matin a été consacré au retour d'expériences et des exercices théoriques ; l'aprèsmidi, un stage de benjamins a permis de mettre en pratique plusieurs exercices : protocole de départ, compte tours, cloche et différents soucis rencontrés dans le jugement.

Tenues des juges : lancement de la démarche en estimant la dépense pour des vêtements uniformes sur la base de 10 juges (pantalon, tee shirt, sweat, à l'exclusion des chaussures).

Indemnités des juges : l'obligation d'effectuer trois compétitions dont un kid's roller pour être indemnisé n'a plus lieu d'être puisque le nombre de juges s'est accru. Il est donc retenu :

- 3 compétitions obligatoires pour tous,
- dont 1 kid's roller ou speed roller obligatoire pour les stagiaires.

Le tarif proposé par évènement va être examiné au regard d'une nouvelle hypothèse :

- 15 euros pour les stagiaires,
- 18 euros pour les régionaux,
- 20 euros pour les nationaux.

à raison de :

- 2 juges pour un kid's roller (stagiaire de l'année autorisé en plus),
- 5 juges sur un speed roller,
- 8 juges sur course départementale.
- Médical : rien à signaler.
- 3. POT DE L'AMITIE: la séance s'achève par le partage de la traditionnelle galette de saison.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu à la maison départementale des sports,

salle Laurence Leboucher, le

4 avril 2019 à 20h15.

Elle sera élargie aux président(e)s des clubs.

Le président

Gérard BEAUJEU

Jean-Marie HUBERT

Le secrétaire